

PROJET D'ETABLISSEMENT

Centre Scolaire Saint-Joseph - Notre-Dame

rue Strimelle, 1

rue Destrée, 13

6040 JUMET

(071) 35.32.25



(071) 35.24.28

(071) 35.46.67

e-mail : sjnd.jumet@sec.cfwb.be

site : <http://users.skynet.be/isjnd>

Notre établissement organise l'enseignement secondaire de type I avec les options suivantes :

7e B professionnel

- Options de base groupées
 - Agent(e) Médico-Social(e)
 - Complément en technique publicitaire
 - Aide-soignant(e)

3e degré transition générale

- Formation optionnelle obligatoire
 - Sciences 6 h
 - Mathématique 6 h
- Option de base groupée
 - Dominante scientifique
- Options de base simples
 - Langue moderne II anglais
 - Langue moderne II néerlandais

3e degré transition technique

- Option de base groupée
 - Sciences sociales et éducatives

3e degré qualification technique

- Option de base groupée
 - Technicien(ne) en comptabilité

3e degré qualification professionnelle

- Options de base groupées
 - Aide familial(e)
 - Assistant(e) aux métiers de la publicité
 - Auxiliaire administratif(ve) et d'accueil

2e degré transition générale

- Options de base simples
 - Langue moderne II anglais
 - Langue moderne II néerlandais

2e degré transition technique

- Options de base groupées
 - Sciences économiques appliquées (3^e)
 - Sciences sociales et éducatives

2e degré qualification technique

- Options de base groupées
 - Technicien(ne) en comptabilité

2e degré qualification professionnelle

- Options de base groupées
 - Services sociaux (3^e) - Aide familial(e) (4^e)
 - Vente (3^e) - Assistant(e) aux métiers de la publicité (4^e)
 - Travaux de bureau (3^e) - Collaborateur administratif (4^e)
 - Découverte (polyvalente) (3^e)

1er degré :

1C : première année commune

2C : deuxième année commune

2S : deuxième année commune complémentaire

1D : première année différenciée

2D : deuxième année différenciée

Cet enseignement est organisé par le Pouvoir organisateur "ASBL Centre Scolaire Saint-Joseph - Notre-Dame à Jumet" - rue Strimelle, 1 à 6040 JUMET sur la base des textes légaux en vigueur (loi du 19 juillet 1971 - A.R. du 24 juin 1984).

Le Pouvoir organisateur déclare que l'école appartient à l'enseignement confessionnel catholique et qu'il adhère à l'ASBL "Association fédérative des Institutions chrétiennes du Diocèse de Tournai."

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret "Missions" du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, "Mission de l'école chrétienne", ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC et de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une oeuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en oeuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétable : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce "capital de départ" dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente les intentions que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en oeuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en oeuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

L'école n'est que l'un des éléments d'un vaste système d'éducation permanente. L'acquisition des connaissances de base doit donc se développer en même temps que la formation de l'esprit et du caractère. Elle doit amener les jeunes à prendre une place active dans la vie sociale et économique.

Notre pédagogie sera axée sur une organisation quotidienne qui privilégiera des attitudes démocratiques, civiques et critiques, soucieuses du bien commun.

Pour atteindre cet objectif final, nos intentions pédagogiques sont les suivantes :

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Nos intentions pédagogiques se situeront au niveau de trois dimensions, comprenant trois niveaux d'approche.

■ Cognitive

domaine du SAVOIR, du traitement de l'information qui permet à l'élève :

- d'acquérir des connaissances par l'usage d'un groupe de concepts essentiels
- de comprendre en devenant capable de transposer les concepts à des situations nouvelles
- de juger en posant un jugement critique sur les concepts appris.

■ Socio-affective

domaine du SAVOIR-ETRE, de l'interaction entre les différents partenaires qui permet de :

- favoriser le contact et les conditions d'une communication efficace des informations entre enseignant-enseignés et enseignés-enseignés
- d'impliquer les acteurs en articulant la communication des informations sur le "vécu" des participants
- à chacun de se situer par rapport aux informations et au groupe.

■ Pragmatique

domaine du SAVOIR-FAIRE par l'acquisition de méthodes, de techniques, de compétences qui permettent :

- le droit à l'erreur où l'apprenant a la faculté de s'exercer sous la conduite de l'enseignant
- l'autonomie quand l'apprenant devient capable d'utiliser seul ses compétences dans un contexte nouveau
- la maîtrise quand l'apprenant devient capable d'adapter ses savoir-faire à des circonstances ou des usages nouveaux en s'auto-évaluant.

Ces intentions s'appuieront donc en pratiquant une PÉDAGOGIE :

■ du sens

- centrée sur l'apprentissage de l'élève qui devient le propre acteur de son apprentissage
- axée sur l'apprentissage des connaissances qui trouvent leur sens dans les réalités socio-économiques actuelles
- orientée sur la construction progressive du projet personnel du jeune, facteur favorisant l'insertion socio-professionnelle future
- soucieuse de favoriser l' autonomie de l'élève par la prise d'initiatives et de responsabilités dans le respect des autres et du cadre donné.

■ de la coopération

- centrée sur la collaboration réciproque des différents acteurs (enseignants, éducateurs, enseignés, parents) pour développer :
 - la solidarité
 - le goût de l'effort
 - la curiosité d'esprit
 - la faculté d'adaptation
 - le sens des responsabilités
- basée sur le souci de donner à chacun la capacité de participer activement à un PROJET (de classe, d'école ou de société) en préparant chaque personne :
 - en l'instruisant de ses devoirs **et** droits
 - en développant ses compétences sociales
 - en l'encourageant à travailler en équipe dans le respect des autres.

■ de la différenciation

- construite dans le souci d'aider les élèves tels qu'ils sont à surmonter leurs difficultés, en trouvant avec eux les meilleurs moyens d'y faire face sans gêner la progression du groupe
- reconnaissante des différences entre individus au niveau des capacités, motivations, rythmes, milieu socio-culturel, ...
- guidée par l'objectif d'assurer aux moins doués ou défavorisés des occasions d'épanouissement et d'intégration.

■ de la réussite

- en reconnaissant le droit "à l'erreur"
- en donnant pour chaque élève un "sens" à l'échec
- guidée par le souci et la volonté de conduire les élèves à un niveau optimal de connaissances.

■ de la relation

- en respectant une réelle volonté d'ouverture dans un dialogue raisonnable entre parties concernées où toute forme de violence sera exclue
- en permettant le développement harmonieux de toutes les dimensions de chacun
- en favorisant pour tous une ouverture d'esprit aux différences culturelles et philosophiques.

AXE 1	OBJECTIFS
LUTTER CONTRE L'ECHEC, LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET CONDUIRE L'ÉLÈVE A UN NIVEAU OPTIMAL DE CONNAISSANCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ PRATIQUER UNE EVALUATION CONTINUE ■ DIVERSIFIER ET DIFFÉRENCIER LES MÉTHODES ET LES MOYENS D'APPRENTISSAGE ■ PRATIQUER UNE EVALUATION FORMATIVE EN RESPECTANT LE DROIT A L'ERREUR POUR CHACUN ■ DÉCLOISONNER LES MATIÈRES PAR UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE ■ HARMONISER LES PRATIQUES ET LES EXIGENCES DE L'EQUIPE EDUCATIVE ■ PRÉVOIR DES PÉRIODES DE RÉVISIONS DANS L'ANNÉE SCOLAIRE ■ PERMETTRE A CHAQUE ÉLÈVE DE PRÉSENTER TOUTES SES SESSIONS D'EXAMENS EN CAS DE MALADIE ■ EVITER UNE SURCHARGE DES GRILLES DE COURS ■ CHOISIR LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN DANS LES DISCIPLINES DE BASE ■ LIMITER LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE ■ AMÉNAGER LES HORAIRES EN FONCTION DES BESOINS PÉDAGOGIQUES ■ COLLABORER AVEC L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE POUR FAVORISER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE ■ AMÉLIORER L'ACCUEIL "PÉDAGOGIQUE ET HUMAIN" DES ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE ■ FAVORISER LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ■ RÉSERVER DES LIEUX ET TEMPS D'ECHANGES PROFESSIONNELS ENTRE ENSEIGNANTS

ACTIONS		Axe 1
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?
<ul style="list-style-type: none"> ■ ÉVALUER LE TRAVAIL ET LES CONNAISSANCES DES ÉLÈVES DE FAÇON RÉGULIÈRE EN PRATIQUANT PLUSIEURS ÉVALUATIONS PAR DISCIPLINE AVANT DE FIXER LA COTE DU TRAVAIL JOURNALIER 	tous les élèves	quotidiennement - 5 périodes de travail journalier/année
<ul style="list-style-type: none"> ■ A TRAVERS CHAQUE DISCIPLINE, PLUSIEURS MÉTHODES ET MOYENS D'APPRENTISSAGE DIFFÉRENTS SERONT DÉVELOPPÉS 	tous les élèves	lors des apprentissages
<ul style="list-style-type: none"> ■ PERMETTRE AUX ÉLÈVES DE "S'EXERCER"À L'ÉVALUATION SANS LES PÉNALISER 	tous les élèves	lors des apprentissages
<ul style="list-style-type: none"> ■ CRÉER, DISCUTER ET TRAVAILLER SUR DES PROJETS INTERDISCIPLINAIRES PAR UNE COLLABORATION ENTRE ENSEIGNANTS 		
<ul style="list-style-type: none"> ■ ADOPTER DES EXIGENCES ET DES PRATIQUES COMMUNES POUR LA <ul style="list-style-type: none"> ○ PRÉSENTATION DES TRAVAUX COTÉS (DEVOIRS, INTERRO, ...) ○ PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS ○ L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES ET DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR ○ PLANIFICATION DES TRAVAUX À LONGUE ÉCHÉANCE EN CONCERTATION ENTRE ÉLÈVES ET ENSEIGNANTS 	tous les élèves 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	pendant toute l'année scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ ORGANISER UNE PÉRIODE DE RÉVISION AVANT LES EXAMENS DE NOËL ET DE JUIN, SANS APPRENTISSAGE DE NOUVELLES MATIÈRES, SANS ÉVALUATION, POUR TRAVAILLER LES POINTS DE MATIÈRE NON ACQUIS ET ENTRAÎNER À LA SYNTHÈSE 	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	avant les moments d'évaluation sommative
<ul style="list-style-type: none"> ■ METTRE SUR PIED UNE SESSION SPÉCIALE D'EXAMENS POUR LES ÉLÈVES MALADES PENDANT LA SESSION NORMALE 	tous les élèves	janvier
<ul style="list-style-type: none"> ■ ORGANISER AU MOINS UNE FOIS PAR AN UNE RÉUNION ENTRE ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ ET DU 3ÈME DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE 	1 ^{er} degré	septembre
<ul style="list-style-type: none"> ■ ORGANISER UNE DEMI-JOURNÉE D'ACCUEIL AVEC PETIT DÉJEUNER, VISITE DES LOCAUX, ...EN COLLABORATION AVEC LE CONSEIL D'ÉLÈVES 	1 ^{ère} C et D	rentrée scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ BILAN DIAGNOSTIC DES SAVOIR FAIRE ET DE LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS DÈS LA RENTRÉE SCOLAIRE 	1 ^{ère} C et D	première semaine de septembre
<ul style="list-style-type: none"> ■ "RÉOUTILLAGE" AU NIVEAU DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DES SAVOIR FAIRE DURANT 3 HEURES D'ATELIERS CIBLÉS SUR LA LECTURE D'ÉNONCÉS, LA COMPRÉHENSION DE CONSIGNES, LA COPIE DU TABLEAU, LA GESTION DE L'ATTENTION ET DE LA MÉMOIRE. 	1 ^{ère} C en collaboration avec PMS	deuxième semaine de septembre
<ul style="list-style-type: none"> ■ PERMETTRE À CHAQUE ENSEIGNANT DE PARTICIPER À DES FORMATIONS CONTINUÉES, RECYCLAGE, STAGES EN ENTREPRISES, ... 	enseignants	année scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ ORGANISER À LA VEILLE DE CHAQUE BULLETIN UN CONSEIL DE CLASSE 	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	avant chaque bulletin
<ul style="list-style-type: none"> ■ LES ACTIVITÉS CHOISIES PAR L'ÉTABLISSEMENT SE SITUENT DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES : <ul style="list-style-type: none"> ○ MATHÉMATIQUE ○ FRANÇAIS ○ LANGUE MODERNE 	1 ^{er} degré enseignement général	
<ul style="list-style-type: none"> ■ LIMITER LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE À : <ul style="list-style-type: none"> ○ 25 ○ 20 	1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés général 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés profes.	
<ul style="list-style-type: none"> ■ AGENCER L'HORAIRE DES ÉLÈVES POUR <ul style="list-style-type: none"> ○ TERMINER LES COURS À 15.15 H 	1 ^{er} degré	année scolaire

AXE 2	OBJECTIFS
<p>PRÊTER UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE AUX JEUNES DÉFAVORISÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ ORGANISER UNE AIDE SPÉCIFIQUE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ(S) ■ TRANSFORMER LA GESTION DU TEMPS ET DE L'ESPACE POUR DIVERSIFIER ET DIFFÉRENCIER LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ■ FAVORISER LES EXPLICATIONS SUPPLÉMENTAIRES EN DEHORS DES HEURES DE COURS ■ METTRE A LA DISPOSITION DES ÉLÈVES LE MATÉRIEL SCOLAIRE ET INFORMATIQUE AINSI QUE LE CENTRE DE DOCUMENTATION EN DEHORS DU CADRE SCOLAIRE ■ COLLABORER PLUS ETROITEMENT AVEC LE PMS

ACTIONS			Axe 2
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
■ ORGANISER UNE ÉTUDE DIRIGÉE GRATUITE POUR ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON TRAVAIL DE LA SEMAINE	1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés sous contrat	lundi, mardi et jeudi de 15.25 h à 16.55 h	
■ MISE SUR PIED D'UNE 2 ^{ÈME} ANNÉE COMPLÉMENTAIRE DANS LE 1 ^{ER} DEGRÉ DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AVEC GRILLE SPÉCIFIQUE ET BASÉE SUR LA PÉDAGOGIE DU PROJET ("CLASSE PROJET")	élèves ayant obtenu un avis d'orientation en 1 ^{ère} C ou en 2 ^{ème} C si accord du Conseil de classe (18 élèves maximum)	toute l'année scolaire	
■ ORGANISATION D'UNE PREMIÈRE "DIFFÉRENCIÉE" SOUS FORME DE CLASSE OUVERTE QUI RESPECTE LE RYTHME DE CHAQUE ÉLÈVE ET PERMET L'INDIVIDUALISATION DES APPRENTISSAGES PAR LA RÉOLUTION DE SITUATIONS CONCRÈTES À TRAVERS DES SÉQUENCES PLURIDISCIPLINAIRES	élèves en difficulté dans l'enseignement primaire qui nécessitent une remise à niveau (12 élèves maximum)	toute l'année scolaire	
■ PRÊTER GRATUITEMENT DU MATÉRIEL SCOLAIRE (LIVRES, ORDINATEURS, ...) AUX ÉLÈVES	tous les élèves avec autorisation de la direction	à la demande	
■ OUVRIR LE LOCAL "INFORMATIQUE" EN DEHORS DES HEURES DE COURS, PENDANT LES JOURS OUVRABLES, LA BIBLIOTHÈQUE-CENTRE DE DOCUMENTATION SOUS LA RESPONSABILITÉ DES DEUX PROFESSEURS RESPONSABLES	tous les élèves	à la demande	
■ DONNER LA POSSIBILITÉ DE RENCONTRER UN MEMBRE DE L'ÉQUIPE PMS	élèves, parents et équipe éducative	en cas de besoin	
■ OBTENIR L'AIDE COMPLÉMENTAIRE D'UNE ASSISTANTE SOCIALE "FULL-TIME" PAR LE BIAIS DE LA D+	tous	pour l'année	

AXE 3	OBJECTIFS
ASSURER UN SUIVI PERMANENT DE LA SCOLARITÉ DE CHAQUE ÉLÈVE	<ul style="list-style-type: none"> ■ ETRE ATTENTIF AU TRAVAIL ET AUX RÉSULTATS DE CHAQUE ÉLÈVE ■ EXIGER LA RÉALISATION DES PRÉPARATIONS, TRAVAUX, DEVOIRS ET CONTRÔLES ■ FAVORISER QUOTIDIENNEMENT LE CONTRÔLE DES PARENTS SUR LE TRAVAIL ET LES RÉSULTATS SCOLAIRE DE LEUR ENFANT ■ LUTTER CONTRE L'ABSENTÉISME SCOLAIRE

ACTIONS			Axe 3
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
<ul style="list-style-type: none"> ■ VÉRIFIER PAR CHAQUE ENSEIGNANT LA TENUE DU JOURNAL DE CLASSE À CHAQUE HEURE DE COURS EN Y FAISANT INSCRIRE LES TRAVAUX À EFFECTUER 	élèves du 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	au début de chaque heure de cours	
<ul style="list-style-type: none"> ■ VEILLER À LA TENUE CORRECTE DE LA FARDE DES TRAVAUX À SOUMETTRE À LA SIGNATURE DES PARENTS 	tous les élèves	tous les jours	
<ul style="list-style-type: none"> ■ APPORTER AUX PARENTS PAR VOIE D'UNE CIRCULAIRE ÉCRITE LA MEILLEURE INFORMATION POSSIBLE CONCERNANT : <ul style="list-style-type: none"> ○ LES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES ○ LES VOYAGES ○ LES FINS DE TRIMESTRE ET L'HORAIRE DES EXAMENS ○ LES RÉUNIONS DE PARENTS 	élèves concernés	au moment voulu	
<ul style="list-style-type: none"> ■ ASSURER UN TRAVAIL RÉGULIER AUX ÉLÈVES PAR UNE SÉRIE DE TRAVAUX COTÉS POUR CHAQUE PÉRIODE D'ÉVALUATION 	tous les élèves	durant toute l'année	
<ul style="list-style-type: none"> ■ RELEVER LA PRÉSENCE AUX COURS PAR CHAQUE ENSEIGNANT ET TRANSMETTRE CE RELEVÉ AU BUREAU DES ÉDUCATEURS QUI ASSURERA LE SUIVI AUPRÈS DES PARENTS 	tous les élèves	à chaque heure de cours	
<ul style="list-style-type: none"> ■ COLLABORER AVEC LE DASW (DISPOSITIF ACCROCHAGE SCOLAIRE WALLONIE), LE SAJ ET LE PMS 	tous les élèves	durant toute l'année	

AXE 4	OBJECTIFS
<p>METTRE L'ACCENT SUR LA MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT, ORALE ET ECRITE, COMME OUTIL DE DÉCOUVERTE, DE COMMUNICATION ET D'INTÉGRATION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="582 145 1428 201">■ DÉVELOPPER CHEZ L'ÉLÈVE LE PLAISIR ET LE DÉSIR DE LIRE ET D'ECRIRE <li data-bbox="582 268 1428 324">■ PRÊTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AL'EXPRESSION (ORALE ET ECRITE) A TRAVERS TOUTES LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?
<ul style="list-style-type: none"> ■ FAVORISER LA MULTIPLICATION DES SITUATIONS D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION À TRAVERS LES COURS, LES PROJETS SCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES Ex. ○ PIÈCE DE THÉÂTRE ○ PRÉSENTATION ORALE ET ÉCRITE D'UN TRAVAIL ○ RÉALISATION D'UNE EXPOSITION SUR UN THÈME DONNÉ ○ RÉALISATION D'UNE VIDÉO SUR UN SUJET DONNÉ ○ AG DES ACTIONNAIRES (LA MINI-ENTREPRISE DE L'ÉCOLE) ○ ORGANISATION DE VOYAGES D'ÉTUDE, ... ○ ... 	tous les élèves	<ul style="list-style-type: none"> ○ pendant les cours dans le cadre scolaire ○ pendant les activités réalisées en dehors du cadre scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ INVENTER, RÉDIGER ET PERFECTIONNER UN TEXTE 	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	notamment à travers les cours de français
<ul style="list-style-type: none"> ■ ORGANISER DES RENCONTRES AVEC DES AUTEURS, COMÉDIENS, DES PERSONNES RESSOURCES, ... 	2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	notamment à travers les cours de français
<ul style="list-style-type: none"> ■ INITIER LES ÉLÈVES À LA FRÉQUENTATION ET À L'UTILISATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE, MÉDIATHÈQUE 	1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés	notamment à travers les cours de français
<ul style="list-style-type: none"> ■ IMPOSER LA LECTURE ET L'ANALYSE D'UNE SÉRIE D'OEUVRES LITTÉRAIRES, CINÉMATOGRAPHIQUES, ... 	1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	notamment à travers les cours de français
<ul style="list-style-type: none"> ■ METTRE L'ACCENT SUR LE VOCABULAIRE SPÉCIFIQUE DANS LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES ENSEIGNÉES ET SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE 	tous les élèves	à travers l'ensemble des cours donnés
<ul style="list-style-type: none"> ■ METTRE L'ACCENT SUR UNE COMMUNICATION NON VIOLENTE ET APPROPRIÉE À LA SITUATION 	tous les élèves	ensemble de la vie scolaire

AXE 5	OBJECTIFS
<p>ENTREtenir AVEC TOUS LES ACTEURS CONCERNES (ÉLÈVES, PARENTS, ECOLE, MONDE ASSOCIATIF) UN RÉEL TISSU DE RELATIONS HUMAINES PAR UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE DANS UN DIALOGUE CONSTRUCTIF</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ RECONNAÎTRE EXPLICITEMENT LA PLACE DU SOCIO-AFFECTIF DANS LA RELATION D'APPRENTISSAGE ■ INTÉGRER ET RESPONSABILISER LES PARENTS DANS LE CHEMINEMENT SCOLAIRE, SOCIAL ET PHILOSOPHIQUE DE L'ÉLÈVE ■ PERMETTRE AUX PARENTS DE RENCONTRER, SUR DEMANDE, LES ENSEIGNANTS EN DEHORS DES RÉUNIONS PRÉVUES AU CALENDRIER SCOLAIRE

ACTIONS			Axe 5
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
■ ORGANISER TROIS RÉUNIONS DE PARENTS OFFICIELLES	tous les élèves	fin de chaque trimestre après remise du bulletin	
■ ORGANISER UNE RÉUNION DE PARENTS SPÉCIALE POUR L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES	élèves de 1 ^{ère}	début septembre	
■ ORGANISER UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR LE CHOIX DES OPTIONS AU 2 ^{ÈME} DEGRÉ	élèves de 2 ^{ème}	courant du 3 ^{ème} trimestre	
■ ORGANISER DES STAGES D'OBSERVATION PROFESSIONNELLE	élèves de 6 ^{ème}	courant du 2 ^{ème} trimestre	
■ FAVORISER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES AUX SESSIONS D'INFORMATIONS SUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ORGANISÉES DANS LA RÉGION (C.I.D. , ...)	élèves de 6 ^{ème}	courant du 1 ^{er} trimestre	
■ CONVOQUER LES PARENTS EN CAS D'ÉCHEC, DE DIFFICULTÉS SCOLAIRES, DE COMPORTEMENT INADÉQUAT OU D'UNE ÉVENTUELLE RÉORIENTATION	élève concerné	quand le besoin s'en fait sentir	
■ SOUTENIR ACTIVEMENT LA VIE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS			
■ FAVORISER UNE RENCONTRE AVEC LES PARENTS POUR LA MISE SUR PIED DE PROJETS SPÉCIFIQUES	tous les parents	en cas de besoin	
■ VEILLER À OPTIMISER LE RÔLE DES ÉDUCATEURS	surveillants-éducateurs	durant toute l'année scolaire	

AXE 6	OBJECTIFS
<p>EDUQUER DANS UN BUT DE SOCIALISATION QUI PRIVILÉGIE LES VALEURS SUIVANTES :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ RESPECT ■ TRAVAIL ■ SENS DES RESPONSABILISES 	<ul style="list-style-type: none"> ■ FAIRE RESPECTER LES RÈGLEMENTS D'ORDRE INTÉRIEUR ET DES ETUDES PAR TOUS LES MEMBRES DE L'EQUIPE EDUCATIVE ■ MULTIPLIER LES SITUATIONS QUI FAVORISENT L'AUTONOMIE ET LA PRISE DE RESPONSABILITÉ DES ÉLÈVES

ACTIONS			Axe 6
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
■ CHAQUE ENSEIGNANT NOTIFIERA PAR LE BIAIS DU JOURNAL DE CLASSE ET DES RAPPORTS DISCIPLINAIRES LES MANQUEMENTS ÉVENTUELS AUX RÈGLEMENTS INTERNES DE L'ÉCOLE	tous les élèves	le cas échéant	
■ PERMETTRE LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS SCOLAIRES OU EXTRA-SCOLAIRES PAR LES ÉLÈVES	tous les élèves	durant l'année scolaire	
■ CONSTITUER CHAQUE ANNÉE UN CONSEIL D'ÉLÈVES RÉUNISSANT LES DÉLÉGUÉS DE CLASSE ÉLUS PAR LEURS PAIRS POUR PARTICIPER AUX DÉBATS DE LA VIE DE L'ÉCOLE	cycle supérieur	durant l'année scolaire	

AXE 7	OBJECTIFS
AMENER LES ÉLÈVES A S'INTÉRESSER AU PATRIMOINE CULTUREL, A L'EXPRESSION ET A LA CRÉATION ARTISTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="582 145 1433 197">■ FAMILIARISER LES ÉLÈVES AUX DIFFÉRENTES FORMES DE L'EXPRESSION, DE LA CRÉATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE <li data-bbox="582 219 1433 271">■ CONDUIRE LES ÉLÈVES A PRODUIRE DES OEUVRES ORIGINALES DANS DIVERS DOMAINES ARTISTIQUES ET CULTURELS

ACTIONS			<i>Axe 7</i>
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
■ FAVORISER LA MULTIPLICATION DES SITUATIONS D'EXPRESSION, DE CRÉATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	tous les élèves	durant l'année scolaire	
■ PARTICIPER À DES PROJETS, CONCOURS, ... DANS LES DOMAINES CULTURELS ET ARTISTIQUES ORGANISÉS PAR L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	tous les élèves demandeurs	durant l'année scolaire	
■ ORGANISER DES VISITES, DES VOYAGES, DES ACTIVITÉS CULTURELLES OU SPORTIVES DANS LE CADRE SCOLAIRE OU EXTRA-SCOLAIRE	tous les élèves	durant l'année scolaire	

AXE 8	OBJECTIFS
VEILLER A L'EXISTENCE D'UNE PASTORALE SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ■ MARQUER LES TEMPS FORTS SUR CERTAINES PÉRIODES DU CALENDRIER LITURGIQUE ■ MOBILISER LES ÉLÈVES A LA CULTURE D'UNE SOLIDARITÉ HUMANITAIRE ■ METTRE SUR PIED DES RETRAITES

ACTIONS			Axe 8
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
■ CRÉER DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DANS LE CADRE DES VEILLÉES DE NOËL ET DE PÂQUES	toutes les classes	Noël / Pâques	
■ PARTICIPER ACTIVEMENT AVEC LES ÉLÈVES À UNE OEUVRE HUMANITAIRE (INTERNATIONALE, NATIONALE OU LOCALE)	toutes les classes	durant l'année scolaire	
■ ORGANISER ET ANIMER UNE RETRAITE PAR CLASSE	3 ^{ème} degré	dans le courant de l'année scolaire	

AXE 9	OBJECTIFS
LUTTER CONTRE LA VIOLENCE	■ FAVORISER LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ACTIVE ET PASSIVE
LUTTER CONTRE LES ACCIDENTS DOMESTIQUES	■ FAVORISER L'ÉDUCATION AUX GESTES SURS EN CUISINE
FAVORISER UNE ALIMENTATION SAINES	■ ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE D'UNE HYGIÈNE ALIMENTAIRE QUOTIDIENNE
FAVORISER LA SANTÉ DANS LE SPORT	■ ENCOURAGER LA PARTICIPATION AUX SPORTS

ACTIONS			Axe 9
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
■ RENFORCER L'ENCADREMENT AU NIVEAU DES ÉDUCATEURS À L'AIDE DE LA DISCRIMINATION POSITIVE	tous les élèves	pendant toute l'année scolaire	
■ DÉVELOPPER LES PROJETS-CLASSE TOUT PARTICULIÈREMENT DANS LA SECTION PROFESSIONNELLE	tous les élèves	pendant toute l'année scolaire	
■ MAINTENIR UNE MÉDIATION SCOLAIRE INTERNE "FULL-TIME"	tous les élèves	pendant toute l'année scolaire	
■ ÊTRE ATTENTIF À L'AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE	tous les élèves	pendant toute l'année scolaire	
■ DÉVELOPPER DES "ATELIERS OCCUPATIONNELS" (LABO INFORMATIQUE, BIBLIOTHÈQUE, SALLE DE MUSCULATION, MUR D'ESCALADE, ... ETC) POUR ANIMER LES TEMPS LIBRES SCOLAIRES	tous les élèves	pendant toute l'année scolaire	
■ APPRENTISSAGE DE BONNES ATTITUDES EN CUISINE	élèves utilisant la cuisine	pendant toute l'année scolaire	
■ ORGANISER UN « PETIT DÉJEUNER SAIN »	élèves de 1 ^{ère}	à la rentrée scolaire	
■ ORGANISATION D'UNE JOURNÉE SPORTIVE (MULTI-SPORTS)	tous les élèves	pendant l'année scolaire	
■ PARTICIPATION AU RHÉTO-TROPHY	élèves de 6 ^{ème}	pendant l'année scolaire	
■ ORGANISATION D'UNE MARCHE PARRAINÉE	tous les élèves	pendant l'année scolaire	

AXE 10	OBJECTIFS
CRÉER UN CENTRE CYBERMEDIA (AU FUR ET A MESURE QUE L'INFRASTRUCTURE LE PERMETTRA)	<ul style="list-style-type: none"> ■ UTILISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES INFORMATIQUES ■ INTÉGRER LE SUPPORT INFORMATIQUE DANS LES COURS

ACTIONS		Axe 10
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?
<ul style="list-style-type: none"> ■ SE CONNECTER SUR INTERNET 	Tous les élèves	Pendant toute l'année scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ CRÉER UN CENTRE CYBERMÉDIA PAR L'ÉQUIPEMENT DE SALLES <ul style="list-style-type: none"> ○ "POOL" ○ "MULTIMÉDIA" ○ "INTERNET" ○ "DE DOCUMENTATION" 	Tous les élèves	Pendant toute l'année scolaire

AXE 11	OBJECTIFS
FAVORISER L'ORIENTATION FUTURE DES ÉLÈVES DU 3^{ème} DEGRÉ	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="582 145 1431 201">■ AMENER UNE RÉFLEXION PERSONNELLE DES ÉLÈVES SUR LEUR ORIENTATION FUTURE<li data-bbox="582 212 1431 268">■ METTRE LES ÉLÈVES EN CONTACT AVEC LES RÉALITÉS PROFESSIONNELLES ET D'ETUDES FUTURES

ACTIONS			Axe 11
QUOI ?	POUR QUI ?	QUAND ?	
<ul style="list-style-type: none"> ■ EN APPLICATION DE L'ART. 32 DU DÉCRET DE JUILLET 97 IL SERA AFFECTÉ ENTRE 4 ET 10 JOURS SUR L'ENSEMBLE DU 3^{ÈME} DEGRÉ À DES ACTIVITÉS DESTINÉES À FAVORISER LA MATURATION PAR LES ÉLÈVES DE LEURS CHOIX PROFESSIONNELS ET DES CHOIX D'ÉTUDES QUI EN RÉSULTENT 	<p>Elèves du 3^{ème} degré</p>	<p>Pendant toute l'année scolaire</p>	